



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

**Fiche de poste N : 09/2022\_DIR POTII**

Fiche de poste N° : 09/2022_DIR POTII	Poste : <b>DIRECTEUR D'ÉCOLE de plus de 10 classes</b>
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	L'école primaire POTII se situe à Vairao, commune associée de Taïarapu-Ouest. Cette école primaire sera constituée de 18 classes, dont une ULIS-école et une STP, avec une direction déchargée et un poste de secrétariat. Les élèves bénéficient de l'intervention d'une psychologue, d'une rééducatrice et d'une enseignante spécialisée option E, en résidence administrative dans l'école. La projection de l'effectif attendu à la rentrée 2022 est 410 élèves.
<b>Missions générales</b>	<b>Activités principales :</b>  Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique éducative du Pays et des textes officiels, le candidat devra assurer les missions dévolues au directeur d'école. Eu égard à la taille de l'école, en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage, une attention particulière sera portée aux compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire connaître et faire partager les objectifs de l'institution scolaire ;</li><li>- Coordonner et impulser la réflexion et la mobilisation de l'équipe pédagogique autour du projet d'école (élaboration, suivi, bilan annuel),</li><li>- Veiller à la continuité et à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école : progressivités des apprentissages dans chaque cycle d'enseignement, continuités inter et intra-cycles, prise en compte de la diversité des élèves, évaluation de leurs apprentissages et acquis, suivi de leur parcours.</li><li>- Animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité ;</li><li>- Mettre en place un fonctionnement en équipe et faire prévaloir un principe de cohérence dans le travail collectif ;</li><li>- Impliquer la communauté éducative dans l'action de l'école ;</li><li>- Favoriser l'intégration des personnels dans une équipe.</li><li>- Appliquer le nouveau règlement type des écoles de PF.</li></ul>
<b>Contexte d'exercice de l'emploi</b>	Le pilotage de l'école repose sur la prise en compte des actions retenues dans le cadre du contrat d'objectifs de la circonscription, avec les deux priorités suivantes :

	<p>1) Objectif spécifique 1 : renforcer la pratique de la lecture à voix haute, dans tous les enseignements, au service de la compréhension et de la production de textes.</p> <p>2) Objectif spécifique 2 : consolider la maîtrise des opérations de base, additionner et soustraire, pour mieux résoudre les problèmes divers.</p> <p>La mise en œuvre des actions s’inscrit dans une dynamique de construction de sens, en mettant l’accent sur la prise en charge de la difficulté scolaire et la mobilisation des outils numériques.</p> <p>La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers fera l’objet d’une attention particulière, en relation avec l’ESR et les divers partenaires locaux (installés à la Presqu’île) et territoriaux.</p> <p>L’école a un fort taux d’absentéisme scolaire. Le pilotage devra aussi intégrer la nécessité de développer et d’entretenir la coéducation avec les familles pour améliorer de manière significative le rapport à l’école et l’assiduité scolaire.</p>
<p><b>Qualifications, Connaissances et compétences requises</b></p>	<p><b>Pour pouvoir accéder à ce poste, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être directeur d’école en poste à titre définitif ou être inscrit sur la liste d’aptitude à la direction d’école.</li> <li>• Être titulaire du CAFIPEMF est un atout supplémentaire.</li> </ul> <p>Le candidat devra faire preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De qualités pédagogiques affirmées afin d’assurer efficacement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le relais de la mise en œuvre de la politique éducative du pays ;</li> <li>- La responsabilité des enseignements dispensés dans chaque classe ;</li> <li>- L’animation et le pilotage du projet d’école ;</li> <li>- L’inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ;</li> </ul> </li> <li>• D’ouverture et de dialogue pour entretenir un partenariat constructif et profitable aux élèves ;</li> <li>• D’une réelle aptitude à animer une équipe et à gérer les conflits internes ou externes ;</li> <li>• De loyauté vis-à-vis de l’institution : signaler et rendre compte en temps et en heure ;</li> <li>• D’autorité pour défendre les intérêts et prérogatives de l’école, autant que nécessaire.</li> </ul> <p>Une attention particulière sera portée sur les compétences de management requises afin d’instaurer une communication relationnelle sereine avec les partenaires de l’école et de fédérer le personnel enseignant dans une dynamique d’équipe et de projet.</p>
<p><b>Rattachement administratif</b></p>	<p>La direction de l’école primaire POTII est rattachée administrativement à la circonscription pédagogique n° 1</p>

	Taiarapu-Australes. Cette dernière est basée géographiquement à Taravao, route du plateau.
<p><b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b></p>	<p>&gt;Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN</li> <li>- Curriculum vitae.</li> </ul> <p>&gt;Le <b>dossier complet</b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1<sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:gestco.brh1@education.pf">gestco.brh1@education.pf</a>).</p> <p>&gt;Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « skype ».</p> <p>&gt; L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exposé des motivations du candidat ;</li> <li>- questionnement de la commission.</li> </ul> <p>La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la DGEE (Pôle PRH1) : <b>le vendredi 11 mars 2022 avant midi</b></li> </ul> <p><b><u>Date des entretiens</u> : Courant avril – mai 2022</b></p> <p><b><u>Lieu</u> :</b> DGEE, site Tuterai Tane, bureau de l'IEN A (DAPE)</p>